



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le **23/12/2025**
ID : 057-245700695-20251217-D2025_188_SI-AR

DECISION 2025-188

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 8 du Conseil communautaire en date du 5 novembre 2024 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024 portant sur le vote du Budget primitif principal 2025 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 12 du Conseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-73 en date du 10 juin 2025 portant Virement de Crédits n° 1/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-86 en date du 26 juin 2025 portant Virement de Crédits n° 2/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-106 en date du 15 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 3/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-107 en date du 17 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 4/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-110 en date du 23 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 5/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-135 en date du 18 septembre 2025 portant Virement de Crédits n° 6/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-140 en date du 25 septembre 2025 portant Virement de Crédits n° 7/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-145 en date du 2 octobre 2025 n° 8/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-160 en date du 5 novembre 2025 portant Virement de Crédits n° 9/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-169 en date du 20 novembre 2025 portant Virement de Crédits n° 10/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-174 en date du 26 novembre 2025 portant Virement de Crédits n° 11/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2025 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251217-D2025_188_SI-AR

Virement de crédits n°12-2025

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
CHAPITRE 011		50 927,81	62 427,81
D F 011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Énergie - Électricité		62 427,81
D F 011 60631 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE	Fournitures d'entretien	70,73	
D F 011 60632 321 /0901_SPGYMRODE Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	583,51	
D F 011 60632 321 /0911_SPDOJOCAT Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	94,80	
D F 011 60632 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK Service : MA Rodemack	Fournitures de petit équipement	331,00	
D F 011 60632 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	2 100,51	
D F 011 60632 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE	Fournitures de petit équipement	94,80	
D F 011 60632 633 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	94,80	
D F 011 60632 76 /0316_MAISON DE LA NATURE	Fournitures de petit équipement	213,30	
D F 011 6068 633 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : Service OT	Autres matières et fournitures	2 824,80	
D F 011 615221 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	Entretien et réparations - Bâtiments publics	1 837,20	
D F 011 615221 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE Service : Service Batiments	Entretien et réparations - Bâtiments publics	2 703,36	
D F 011 6188 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE	Autres frais divers	324,00	
D F 011 6188 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM	Autres frais divers	1 260,00	
D F 011 6188 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK	Autres frais divers	1 260,00	
D F 011 6188 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : Service Batiments	Autres frais divers	1 260,00	
D F 011 6188 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	Autres frais divers	1 260,00	
D F 011 6236 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service C COM CA	Catalogues et imprimés	22 146,00	
D F 011 6236 028 /0714_COM-ENV Service : Service Communication protocole	Catalogues et imprimés	275,40	
D F 011 6236 028 /0721_COM-CENTRE AQUATIQUE	Catalogues et imprimés	2 253,60	
D F 011 6262 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES	Frais de télécommunications	100,00	
D F 011 62878 735 /0317_GEMAPI Service : Service GEMAPI	Remboursement de frais à des tiers - autres	9 840,00	

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251217-D2025_188_SI-AR

CHAPITRE 65			
DF 65 65811 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	Droits d'utilisation – informatique en nuage	11 500,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 11 500,00 €	62 427,81	62 427,81
CHAPITRE 21		281 946,03	281 946,03
D1 21 2128 OPNI 845 /0405_STTRAV Service : Service VRD	Autres agencements et aménagements		250 000,00
D1 21 21351 0037 321 /0901_SPGYMIRODE Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics		10 845,65
D1 21 2151 0050 845 /0405_STTRAV Service : Service VRD	Réseaux de voirie	250 000,00	
D1 21 2158 0201 7213 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF	Autres installations, matériel et outillage techniques	700,00	
D1 21 21848 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 845,65	
D1 21 21848 OPNI 633 /0316_MAISON DE LA NATURE	Autres matériels de bureau et mobiliers	88,68	
D1 21 2185 OPNI 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie		2 022,36
D1 21 2185 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES	Matériel de téléphonie	2 010,42	
D1 21 2185 OPNI 76 /0315_RESERVE NATURELLE	Matériel de téléphonie	11,94	
D1 21 2188 0031 321 /0902_SPGYMKANF Service : Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	9 108,85	
D1 21 2188 0047 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	3 616,92	
D1 21 2188 0047 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMA CK Service : Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	28,92	
D1 21 2188 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	344,65	
D1 21 2188 OPNI 022 /0701_COM-GENERALE Service : Service Communication protocole	Autres immobilisations corporelles		5 190,00
D1 21 2188 OPNI 028 /0714_COM-ENV Service : Service Communication protocole	Autres immobilisations corporelles	5 190,00	
D1 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Autres immobilisations corporelles		13 888,02
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 0,00 €	281 946,03	281 946,03
	Total Ouverture de crédits	344 373,84	
	Total Réduction de crédits		344 373,84

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 12-2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 868 796,02 €	389 338,44 €	11 500,00 €	3 467 957,58 €
Section Investissement	5 047 684,43 €	187 590,00 €	0,00 €	4 860 094,43 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 17 décembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

